

BOUTEZ la joie au cœur. (Mol.) *Tu as dit devant nos apprentis un mot qui peut faire bouter le feu à la maison.* (Balz.) « C'est un vieux mot resté populaire, mais seulement dans les campagnes. »

— **Bouter dessus.** S'est dit, chez les gens du peuple, pour se couvrir, mettre son chapeau : *Monsieur, boutez dessus.* (Mol.)

— **Mar. Bouter au large.** Pousser une embarcation au large. *Bouter à lof, Aller à la bouline.* V. BOULINE.

— **Véner. Bouter la bête.** La lancer, la mettre sur pied. « Cette locution a vieilli. »

— **Comm. Ranger les épingles sur les papiers.** **BOUTER des épingles.**

— **Techn. Nettoyer le cuir avec le bouter :** *Bouter une peau.* « Placer à la main ou mécaniquement les dents des cardes, dans les trous préparés pour les recevoir : *Machine à bouter.* *Machine à bouter.* Limes qui servent pour les pannelons des clefs. »

Se bouter v. pr. Se mettre, entrer : *Nous nous sommes boutés dans une barque.* (Mol.) « Se placer : *Bouter-roi là, mon gars.* Un paysan de la Gascogne, voulant exagérer un jour la bonne récolte qu'il y aurait, disait à quelqu'un, en son patois : « Il y a tant d'épis que l'un dit à l'autre : Tire-le de là que je m'y boute. » (Oto-toi de là que je m'y mette). »

— **Fig. Se livrer à :** *Tu ne dois pas te bouter en colère.*

BOUTER v. n. ou intr. (bou-té — rad. bouter). Econ. rur. Pousser au gras, s'épaissir : *Les vins de ce cru sont sujets à bouter.* Cette cave fait bouter. (Acad.)

BOUTER v. n. ou intr. (bou-té — v. l'etym. de bouter). Bourgeonner : *La terre, arrosée d'une fraîche et douce rosée, commence à bouter.* (R. Bouteau.) *Les germes des plantes et des herbes commencent à bouter et sortir dehors.* (Amyot.) « Vieux mot. »

BOUTERAME s. f. (bou-te-ra-me). Dans le langage lyonnais, Tranche de pain sur laquelle on étend du beurre.

BOUTEREAU ou BOUTEROT s. m. (boute-ro — rad. bouter). Techn. Burin du cloutier. « Outil pour graver le moule de la tête des épingles. »

BOUTERNE s. f. (bou-tér-ne). Jeux. Boîte carrée dans laquelle on joue aux dés, et qui contient beaucoup de menus enjeux, parmi lesquels se trouvent quelques objets de prix qui il est à peu près impossible de gagner.

BOUTERNIER, IÈRE s. (bou-tér-niè, iè-re — rad. bouterne). Celui, celle qui fait jouer à la bouterne.

BOUTEROLLE s. f. (bou-te-ro-le — rad. bouter). Techn. Garniture métallique qui s'adapte au bout d'un fourreau d'épée, pour empêcher que la pointe ne la perce : *Une bouterolle d'acier.* « Partie saillante d'un corps de platine d'arme à feu, dans laquelle est percé et formé l'écrin de la vis du milieu de la platine. « Extrémité arrondie de la pièce de détente, dans laquelle est pratiqué l'écrin où la vis de la culasse vient s'engager. « Une des gardes de la serrure. C'est une cloison circulaire qui est posée sur le palastre à l'endroit où porte l'extrémité du panneton, tout auprès de la tige : *La bouterolle s'oppose à la violation de la serrure, si la fente de la clef qui doit la recevoir n'a pas exactement sa forme, sa hauteur et son épaisseur.* (Landrin.) Chacune des fentes mêmes de la clef. « Morceau de fer arrondi par un bout, que le boutonniér applique sur les pièces, pour les resserrer dans le dé à emboutir. « Outil de fer, terminé par une tête convexe, pour faire les chatons des pierres fines à enclasher. »

— **Grav. Poinçon acéré, en cuivre, monté sur un touret ou tige, dont on se sert dans la gravure en pierre fine : Percer à la bouterolle.**

— **Pêch. Sorte de filet.**

— **Blas. Pièce d'armoirie, représentant la garniture d'un bout de fourreau d'épée.**

BOUTEROT s. m. (bou-te-ro). Syn. de BOUTEREAU.

BOUTEROU s. f. (bou-te-roü — de bouter et roue). Constr. Bande de fer, dont on garnit la voie d'un pont, pour recevoir les roues des voitures. « Borne placée à l'angle d'un édifice ou le long d'un mur, pour les préserver du choc des voitures. »

BOUTEROU (Claude), antiquaire français du XVIII^e siècle. Il fut reçu conseiller à la cour des monnaies en 1654, et il publia : *Recherches curieuses des monnaies de France, avec des observations, des preuves et des figures des monnaies* (1666, in-fol.). On trouve dans cet ouvrage de précieux renseignements, surtout sur les monnaies de la première race.

BOUTERWECK (Frédéric), philosophe et poète allemand, né en 1766 à Oker, dans le Harz, mort à Göttingue en 1828. Disciple de Kant, puis de Jacobi, il se distingua moins par son originalité que par son talent à exposer les doctrines souvent obscures de ses maîtres. L'histoire littéraire et la critique lui doivent beaucoup. Son ouvrage le plus important est *l'Histoire de la poésie et de l'éloquence chez les peuples modernes* (1801-1819), trad. en français par Strook. Ses poésies lyriques et ses romans sont fort médiocres. Bouterweck était conseiller du duc de Weimar, et

professeur de philosophie à Göttingue depuis 1797. Parmi ses nombreuses œuvres philosophiques, nous citerons : *Aphorismes présentés aux amis de la critique et de la raison d'après le système de Kant* (Göttingue, 1793) ; *Essai d'une Apodictique* (1799) ; *Notions élémentaires de la philosophie spéculative* (1800) ; les *Époques de la raison* (1802) ; *Introduction à la philosophie des sciences naturelles* (1803) ; *Idées d'une esthétique du beau* (1807) ; *Aphorismes pratiques* (1808) ; *Manuel des sciences philosophiques* (1813, 2 vol.) ; *Religion de la raison* ; *Idée pour hâter les progrès d'une philosophie religieuse soutenable* (1824). Les poésies de Bouterweck ont été publiées en 1802. Parmi ses romans, nous citerons : *le Conte Donamar* (1791), qui fut bien accueilli en Allemagne ; *Journal de Ramiro* (1804) ; *Amusa, fils du sultan* (1801), etc.

BOUTERWEK (Frédéric-Auguste), peintre contemporain, né vers 1810 à Friedrighütte, près de Tarnowitz, dans la haute Silésie, naturalisé français en 1855. Il commença ses études artistiques en Allemagne, vint à Paris en 1833, et alla ensuite en Italie, où il acheva de se former. Paul Delaroche et Horace Vernet sont les maîtres dont il suivit particulièrement l'enseignement ; il s'est efforcé d'emprunter à l'un sa science de composition, à l'autre sa verve anecdotique. Il a peint un grand nombre de sujets religieux, de scènes mythologiques et de tableaux de genre, et il a pris part à toutes les expositions qui ont eu lieu à Paris depuis 1837, excepté à celles de 1845, 1847, 1853 et 1855. Il a obtenu une médaille de 3^e classe en 1837, une médaille de 2^e classe en 1838, et une médaille de 1^{re} classe en 1841. Parmi les ouvrages qu'il a exposés, nous citerons : les *Adieux de Roméo et de Juliette*, et une *Famille italienne* (Salon de 1837) ; les *Brigands au repos*, et le *Ménestrel vénitien* (1838) ; *Abraham et les trois anges* (1839) ; la *Rencontre d'Isaac et de Rebecca*, et les *Pêcheurs de Procida* (1841) ; les *Noces de Gamache* (1842) ; le *Départ de Rebecca* et le *Pèlerin mourant* (1843) ; l'Annonciation (commande du ministère de l'Intérieur), et la *Tarentelle* (1844) ; le *Baptême de l'Eunuque* (commande du roi de Prusse), et un *Épisode de la vie de Fra Bartolommeo* (1846) ; le *Trompette Escoffier devant Abd-el-Kader* (1848) ; le *Christ au jardin des Oliviers* (commande du ministère de l'Intérieur) (1849) ; une *Nymphe luttant avec des Amours* (1850), *Charlemagne à Argenteuil* (pour l'église d'Argenteuil) (1852) ; la *Famille du père* (1859) ; *Psyché revenant des enfers* (1863) ; *Acis et Galatée* (1864) ; la *Fontaine chez Mme de La Sablière* (1865) ; une *Jeune fille italienne*, et une *Scène tirée de Don Quichotte* (1865). Ces divers ouvrages, sérieusement pensés et exécutés avec soin, dénotent un esprit élevé, nourri des chefs-d'œuvre de la littérature et des arts, et un talent d'exécution formé par de solides études. Le dessin de ces ouvrages est généralement correct et élégant ; la couleur manque d'éclat et de profondeur, mais non d'harmonie. M. Bouterwek a exécuté plusieurs autres tableaux et des peintures murales pour différentes églises de France et de Prusse, notamment : la *Visitation*, à l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas ; un *Calvaire*, à Saint-Ambroise (Popincourt) ; le *Martyre de saint Laurent* (église du Creusot) ; le *Clergé aux pieds de la Vierge* (église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris) ; *Saint-Joseph à Bethléem*, peintures de l'église de Bercy ; *Mater dolorosa*, la *Résurrection du Christ*, en Prusse, etc. Citons encore le *Festin nuptial de Daphnis et Chloé*, composition renfermant un grand nombre de figures, au musée de Limoges.

BOUTESACQUE s. f. (bou-te-sa-ke). Perche qui soutient un filet tendu.

BOUTESELLE s. m. Art milit. Signal donné avec la trompette, pour avertir les cavaliers de seller leurs chevaux et de se tenir prêts à monter à cheval : *Sonner le BOUTESELLE.* Ce mot fit l'effet d'un BOUTESELLE sur un régiment en halte. (V. Hugo.)

— **Par ext. Signal du départ :** *Ce sera le coup de partance et le BOUTESELLE pour Grignan.* (Mme de Sév.) *Eperonné, botté, prêt à monter à cheval, il attend le BOUTESELLE.* (P.-L. Cour.)

On lui disait : sonnons le bouter-selle, Retrons-nous, cette ville est pour elle.

J.-B. ROUSSEAU.

« Signal du combat :

Pour la seconde fois, la ligue universelle Semblait contre Paris sonner le bouter-selle.

J.-B. ROUSSEAU.

BOUTE-TOUT-CUIRE s. m. Dissipateur ou glouton : *C'est un BOUTE-TOUT-CUIRE.* (Acad.) « Pl. des BOUTE-TOUT-CUIRE. »

BOUTEUR s. m. (bou-teur — rad. bouter). Min. Nom donné, dans certaines mines, aux ouvriers qui débloquent le minerai abattu.

BOUTEUSE s. f. (bou-téu-ze — rad. bouter). Techn. Ouvrière qui boute des épingles, qui les range sur le papier.

— **Encycl.** Une bouterse peut percer douze douzaines de milliers de trous par jour, et peut aussi placer dans les trous du papier quatre douzaines de milliers d'épingles dans le même espace de temps. La bouterse est encore chargée du soin de trier les épingles, et de rejeter celles qui sont défectueuses ; enfin, elle est obligée d'imprimer sur les pa-

piers la marque des marchands ; elle en imprime un millier à l'heure.

BOUTEUX s. m. (bou-teu — rad. bouter). Pêch. Trouble attachée au bout d'un long manche, et dont la monture est tranchée carrément, de façon qu'on peut la passer devant soi.

BOUTEVILLE, bourg de France (Charente), arrond. et à 23 kilom. S.-E. de Cognac ; 828 hab. Eaux-de-vie renommées, commerce de bestiaux et chevaux. Restes d'un prieuré à côté de l'église ; beau château de la Renaissance précédé d'une vaste plate-forme et entouré de douves ; dans un des appartements, les sculptures de la cheminée se font remarquer par une pureté de lignes et une finesse d'exécution peu communes ; le morceau qui représente l'archange saint Michel est surtout d'une grande beauté.

BOUTEVILLE (François de) MONTMORENCY, comte de Suxe, seigneur de, fameux duelliste, né en 1600, était fils de Louis de Montmorency, vice-amiral de France sous Henri IV. Il s'était distingué dans les guerres contre les réformés ; mais il ne doit sa célébrité qu'à sa passion pour les combats singuliers, à une époque où la fureur des duels avait provoqué de sévères édits. Il s'enfuit à Bruxelles, après avoir tué le marquis Desportes, le comte de Thorigny, et blessé Lafrette. Malgré l'intercession de l'archiduchesse gouvernante des Pays-Bas, Louis XIII lui refusa son pardon. Irrité, Bouteville jura qu'il irait se battre en plein Paris, à la place Royale. Il eut, en effet, l'audace d'exécuter cette gageure de forfanterie le 12 mai 1627 ; son adversaire était Beuvron ; chacun des champions avait deux seconds, qui combattirent comme eux à l'épée et au poignard. Arrêté dans sa fuite après ce nouveau combat, Bouteville fut condamné à mort, et décapité le 21 juin, malgré les sollicitations de toute la haute noblesse.

BOUTEVILLE (Marie-Anne - Hippolyte - Hayde), évêque de Grenoble. En 1788, il fit partie des états provinciaux du Dauphiné, et y prononça un discours qui offensa gravement le cardinal de Loménie, alors ministre. Il regretta ensuite l'imprudence qu'il avait commise et demanda que son discours fût passé sous silence dans le procès-verbal des états ; mais le cardinal exigea qu'il fût rapporté tout au long, et l'évêque, qui avait la tête faible, se fit sauter la cervelle d'un coup de fusil.

BOUTHIER (Jean-François), juriconsulte et écrivain français, né à Vienne (Dauphiné), mort en 1811. Avocat au bailliage avant la Révolution, il fut, après la nouvelle organisation judiciaire, nommé juge au tribunal civil de Vienne. Bouthier était membre correspondant de l'Académie de Clermont et des sociétés royales d'agriculture de Soissons et de Lyon. Ses principaux écrits sont : *le Bonheur de la vie*, ou *Lettres sur le suicide*, et sur les considérations les plus propres à en détourner les hommes (Genève, 1772, in-12) ; *le Citoyen à la campagne*, ou *Réponse à la question : Quelles sont les connaissances nécessaires à un propriétaire qui fait valoir son bien ?* (Genève, 1780, in-8) ; *mémoire qui partagea le prix proposé par la société d'agriculture de Soissons*, en février 1780 ; *Réflexions sur les collèges*, ou de la préférence à donner aux réguliers sur les séculiers pour l'enseignement (Genève, 1778, in-12) ; *Recueil d'opuscules philosophiques, politiques et économiques.*

BOUTHILLIER (Claude Le), diplomate français, né en 1584, mort en 1635. Il fut d'abord conseiller au parlement de Paris, puis surintendant des bâtiments de Marie de Médicis, secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères et surintendant des finances. Ce fut lui qui signa, en 1630, un traité d'alliance et de subsides avec le duc de Saxe-Weimar. Il avait obtenu ces hautes fonctions par le crédit du cardinal de Richelieu.

BOUTHILLIER (Léon Le), fils du précédent et, comme lui, diplomate, né en 1608, mort en 1652. Il dut à la protection du cardinal de Richelieu la charge de conseiller, fut ensuite chargé d'une mission en Italie, puis nommé secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères. Il signa, en 1635, un traité d'alliance avec les Provinces-Unies et un autre avec la Suède, fut quatre ans après chargé d'une mission diplomatique en Piémont, puis fut désigné pour assister comme plénipotentiaire aux conférences de Munster.

BOUTHILLIER (Colars Le), trouvère artésien, issu d'une noble famille, et qui vivait vers la fin du XIII^e siècle. Il se trouva lié avec tous les hommes éclairés et distingués de son temps, ses armoiries étaient un écu de gueules aux trois flacons à double ventre d'or. C'est ce qui a fait croire que le trouvère artésien était de la même maison que Jehan le Bouthillier, auteur de la *Somme rurale*, qui portait des armes à peu près semblables. Colars Le Bouthillier voyagea en France, et particulièrement dans la Touraine, où il eut une aventure galante, que, selon l'usage du temps, il retraça assez crûment dans une de ses ballades.

BOUTHILLIER ou BOUTILLIER (Denis), juriconsulte français du XVII^e siècle. Avocat au parlement de Paris, il fut chargé de plaider pour Mme de Montmorency-Hallot, contre les assassins de son mari. Mais comme l'un de ceux-ci, qui avait été arrêté, avait voulu se

prévaloir du privilège d'impunité accordé à l'accusé à qui on laissait lever et porter la fierte de Saint-Romain, une discussion s'éleva entre les membres du chapitre et Bouthillier, qui publia une *Réponse sur le prétendu privilège de la fierte de Saint-Romain* (Paris, 1608). On doit encore à ce juriconsulte : *Réponse des vrais catholiques français à l'avisement des catholiques anglais, pour l'exclusion du roy de Navarre de la couronne de France* (1588), et un plaidoyer pour les religieux de Marmoutier.

BOUTHILLIER-CHAVIGNY (Charles-Léon, marquis de), général français, né à Paris en 1743, mort en 1818. Il embrassa jeune la carrière des armes, et était maréchal de camp en 1789. Nommé député par la noblesse du Berry, il ne se fit remarquer dans la Constituante que par la véhémence de ses opinions rétrogrades, émigra en 1791, porta les armes contre la France dans l'armée de Condé, entra en France sous le Consulat, et fut nommé lieutenant général à la rentrée des Bourbons. — Son fils, Maurice-Constantin-Louis-Léon, comte ou marquis de Bouthillier, né en 1774, mort en 1829, servit également dans l'armée de Condé et fut l'ami particulier du duc d'Enghien. Préfet de plusieurs départements, sous la Restauration, conseiller d'Etat, député, etc., il montra des talents d'administrateur en même temps qu'un zèle violent contre le régime constitutionnel.

BOUTHORS (Jean-Louis-Alexandre), archéologue érudit, né à Beauquesne (Somme) en 1797. Il est greffier en chef de la cour royale d'Amiens et membre de la Société des antiquaires de Picardie. Ses travaux lui ont valu des médailles et mentions honorables de l'Académie des inscriptions et autres sociétés savantes. Les principaux sont les suivants : *Esquisse féodale du comté d'Amiens au XIII^e siècle* (1843) ; *Coutumes locales du bailliage d'Amiens, rédigées en 1507* (Amiens, 1845-1853, 2 vol.) ; *Cryptes de Picardie ; Recherches sur l'origine des souterrains refuges des départements de la Somme, du Pas-de-Calais, de l'Oise et du Nord* (1838) ; *Notice historique sur la commune de Corbie* (1839) ; les *Proverbes, dictons et maximes du droit rural traditionnel* (1859).

BOUTICLAR s. m. (bou-ti-klar — rad. boutique). Comm. Boutique pour la vente du poisson.

BOUTIÈRES (les), chaîne de montagnes de France, ramification des Cévennes ; elle part du mont Pila dans le département de la Loire, separe ce départ. et plus loin celui de la Haute-Loire, de l'Ardeche, et finit au mont Mezenec, où commencent les chaînes du Tanargue et du Coiron. Elle sert de ligne de faite entre le Rhône, à qui elle envoie la Cance, la Doux et l'Erieux, et la Loire, à qui elle envoie le Lignon. Les points culminants sont le Signoux, 1,465 m., et le Felletin, 1,388 m. — On donne encore le nom de Boutières à la partie du départ. de l'Ardeche comprise entre le Rhône et la chaîne dont nous venons de parler, mais principalement aux petits bassins de la Doux et de l'Erieux.

BOUTIÈRES (Guignes-Guifrey de), lieutenant général au XVI^e siècle, né dans la vallée de Grésivaudan. Il servit d'abord sous le célèbre Bayard, et montra tant de bravoure qu'on l'appela plus tard le lieutenant de Bayard. Il fut chargé de commander les troupes françaises en Piémont, et sauva deux fois Turin assiégé par les ennemis ; mais, ayant laissé prendre la ville de Carignan par sa négligence, il fut contraint de céder le commandement au duc d'Enghien. Cependant, quelque temps après, il entra en faveur, et put encore signaler son courage dans plusieurs expéditions.

Voici un trait de bravoure digne d'être rapporté. A peine âgé de seize ans, et soldat dans la compagnie des hommes d'armes de Bayard, il se mesura corps à corps avec un officier de la cavalerie légère des ennemis et le fit prisonnier malgré sa haute stature. David présenta son Goliath à François I^{er}, qui, étonné de cette capture, reprocha vivement au géant de s'être laissé prendre par un enfant « qui fut quatre ans ne porterait poil au menton. » L'officier, tout honteux, chercha à couvrir sa lâcheté en disant qu'il avait cédé au nombre. « Vous en avez menti, répartit Boutières en se dressant sur ses pieds, et pour preuve que je vous ai pris moi seul, remontons à cheval, et je vais vous tuer ou vous faire crier une seconde fois quartier. » L'officier, qui se tenait satisfait du premier combat, resta couvert de confusion.

BOUTIGNY (Roland Le Vayer de), juriconsulte français, mort en 1685. Il fut avocat au parlement, maître des requêtes et intendant de Soissons. On lui doit : *Dissertation sur l'autorité légitime des rois en matière de régale* (1682), attribuée faussement à Talon ; *De l'autorité du roi sur l'âge nécessaire à la profession religieuse* (1669), livre qui fit beaucoup de bruit ; *Traité de la peine du pécuniaire* (1666), publié à l'occasion du procès de Fouquet ; *Traité de la preuve par comparaison d'écriture* (1666).

BOUTILLER s. f. (bou-ti-llé ; il mil.). Ancienne forme du mot BOUTEILLER.

BOUTILLERIE s. f. (bou-ti-llé-ri ; il mil. — rad. bouteille). S'est dit pour BOUTELLERIE.

BOUTILLIER s. m. (bou-ti-llé ; il mil.). S'est dit pour BOUTELLIER.